

Professeur

Face aux inégalités accrues dans le contexte de pandémie qui entraîne pauvreté et précarité, je m'engage pour que l'action sociale soit la vraie priorité en vue d'une plus grande équité entre nos habitants.

Annette Bruyère (remplaçante)

Conseillère communautaire d'Angers (2005-2014)

Retraitée de l'action sociale, je m'implique pour plus de solidarité et d'équité dans les réponses qu'une ou un citoyen sont en droit d'attendre sur leur territoire de vie et ce dans une recherche des équilibres, des complémentarités entre urbain et rural.

Enseignant chercheur en écologie

Impliqué dans la protection de l'environnement par des mesures positives, incitatives telles que la gratuité des transports en commun, je veux concilier social et écologie.

Patrice DAVIAU (remplaçant)

Maire de Marcé, élu à la CCALS, vice-Président de 2001 à 2020, Artisan commerçant

Si je m'engage aujourd'hui, c'est pour renforcer le couple département-commune, instances de proximité accessibles aux habitants. Plus d'écoute, d'échanges et de présence, permettront d'irriguer les projets de notre territoire. Nos communes appauvries doivent pouvoir compter sur un département solidaire. Nous nous y engageons.

Crise sanitaire, crise économique, crise écologique... Il y a bien besoin de solidarité et d'entraide! Nous connaissons bien le canton, ses habitants, leurs difficultés quotidiennes, les projets à soutenir pour améliorer leurs vies. C'est pour cette raison que nous nous sommes rassemblés avec nos sensibilités diverses, mais avec un objectif commun : vous servir, que vous habitiez dans une commune petite ou grande, urbaine ou rurale.

A la différence des élus sortants, nous nous engageons à être à l'écoute et rencontrer régulièrement les habitants et élus municipaux . Nous voulons porter au conseil départemental les projets d'intérêt collectif. Et nous faisons quelques propositions concrètes pour que le département prenne soin de chacun d'entre nous.

Oui, les choses peuvent s'améliorer! Les 20 et 27 juin, nous comptons sur votre engagement pour aller dans ce sens.













Élections départementales - Juin 2021 - Canton Angers 6

L'Anjou en commun

15 propositions pour un Département solidaire qui vous protège

Un département qui prend soin de vous :

- 1. Créer des centres de santé de proximité pour lutter contre les déserts médicaux.
- 2. Mettre en place une mutuelle santé départementale pour faire baisser les coûts des cotisations et permettre un meilleur accès aux soins médicaux.

Un département solidaire pour vivre dignement.

- 3. Verser une allocation aux jeunes de moins de 25 ans sur le modèle du RSA.
- 4. Lutter contre la pauvreté par l'instauration d'une « sécurité sociale de l'alimentation ».
- 5. Soutenir plus fortement les aidants comme nos ainés en favorisant le maintien à domicile, l'investissement dans les résidences autonomie et EHPAD.
- 6. Mieux prendre en compte les diverses situations du handicap.

Un département qui accompagne et protège l'enfance et la jeunesse

- 7. Financer de nouvelles crèches, renforcer le maillage territorial de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Améliorer la prise en charge des enfants vulnérables.
- 8. Traiter rapidement les demandes d'accompagnement éducatif et d'aide à la parentalité. Raccourcir les délais d'instruction des dossiers Allocation Personnalisée Autonomie.
- 9. Mieux manger dans les collèges : cantine avec + de bio, des circuits-courts et des tarifs sociaux... et dans les écoles en facilitant les partenariats entre cuisine des collèges et cantine des écoles.

Un département qui protège l'environnement

- 10. Construire des logements sociaux de qualité à empreinte carbone faible.
- 11. Amplifier l'aide à la rénovation thermique des logements, notamment les passoires thermiques, pour baisser les factures de chauffage et les émissions de CO2.
- 12. Sécuriser et déployer de nouvelles pistes cyclables.

Un canton vivable

- 13. Finaliser la déviation de Seiches, et y installer une aire de covoiturage.
- 14. Valoriser le site naturel de Boudré, protéger la biodiversité.
- **15.** Soutenir la création d'une piscine implantée au cœur géographique du canton ainsi que d'une salle de spectacles.

Des mesures finançables?

Sans augmenter les impôts, nous ferons des arbitrages différents en focalisant sur les compétences prioritaires du département comme le social, par exemple en réduisant les subventions à Terra Botanica.

les 20 et 27 juin votez pour vos intérêts! Votez l'Anjou en commun!













EAU sur papier issu de forêts gérées durablement 🉌 🗚 🗚 - Vu, les c